

Conditions Générales de Réservation – CGV

La réservation que vous allez effectuer est strictement personnelle et ne peut être cédée à une tierce personne. Veuillez en imprimer une copie pour mémoire.

La confirmation de réservation vaut comme contrat de réservation.

Nous nous réservons le droit de refuser cette réservation, auquel cas vous en serez informé par retour de mail.

Votre réservation ne sera définitive qu'après envoi de notre part d'une confirmation par mail et débit du montant de l'acompte indiqué sur la réservation. En cas de mauvais calcul, si vous n'avez pas compté une option ou si le nombre de personnes est inexact, le montant sera automatiquement réajusté.

Les options prises par email ou par téléphone ont une durée de vie limitée en fonction de la demande, sans nouvelle de votre part, elles sont automatiquement annulées.

En cas de paiement de l'acompte par chèque, nous devons le recevoir au plus tard 5 jours après la pose de l'option sur le planning, sans quoi elle s'annulera automatiquement et nous détruirons le chèque.

Les frais bancaires et de change sont à la charge du client.

Aucune réduction ne sera consentie en cas de retard ou de départ anticipé. En cas de retard ou non présentation le jour de l'arrivée, la réservation sera conservée 24 heures ; passé ce délai et sans nouvelle écrite de votre part, la réservation sera annulée et les montants versés retenus par l'établissement.

Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait et quelles qu'en soient les raisons, ne pourra donner lieu à un remboursement.

Le règlement du solde s'effectue pour les locations, 30 jours avant votre arrivée, en intégralité. Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

Nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance annulation, nous en proposons une à la réservation, ou de régler votre séjour avec un moyen de paiement possédant une assurance.

Pour connaître les pénalités d'annulation, veuillez-vous reporter à l'onglet Conditions d'Annulation un peu plus bas.

Règlement intérieur

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée. La circulation est autorisée de 8H à 23H. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les hébergements sauf si une place de stationnement a été prévue à cet effet. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. La salle de réunion ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés. Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au terrain de camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables. Le gestionnaire assure la tranquillité de ses clients en fixant des horaires pendant lesquels le silence doit être total.

Le silence doit être total de 23H à 8H du matin.

La circulation à l'intérieur du camping est interdite du 23h à 8h du matin. Les clients sont priés de se garer sur le parking de l'accueil et rejoindre leur emplacement à pied.

Dans le cas où un résidant perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit, s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat sans préavis et sans indemnité.

En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

Conditions de réservation

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant.

Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Nul ne peut y élire domicile.

Chalets & Lodges – Conditions

Les tarifs comprennent le nombre de personnes maximum indiqué par type de location, un véhicule, le gaz, l'eau, l'électricité. La capacité maximum ne peut en aucun cas être dépassée : si vous louez un hébergement pour 5 personnes il est impossible d'y résider à 6.

- Arrivée et départ Samedi, Dimanche et Mercredi.

ARRIVEES/DEPARTS :

- Arrivées à partir de 16H00. Early Check-in à partir de 12H00 (Midi) sur demande, selon disponibilité, facturé 50€.
- Départs au plus tard à 10H00. Late Check-out jusqu'à 14H00, sur demande, selon disponibilité, facturé 50€.

Un seul animal de compagnie est autorisé dans les locations avec un supplément de 4€ par nuit.

Service hôtelier :

- Location de linge de lit et de toilette : les draps sont disponibles au tarif de 9 € par lit et les serviettes au tarif de 5 € par personne (kit de deux serviettes).
- Pendant votre séjour, leur renouvellement peut être demandé auprès de la réception, au moins 24 heures à l'avance.

Il est strictement interdit de fumer dans les locations. 45€ seront déduit de la caution si le bungalow sent la cigarette.

A ces tarifs, il convient d'ajouter les redevances obligatoires suivantes :

- la taxe de séjour : 0.50€/Adulte/jour
- L'Eco-Taxe : 0,10€/personne/jour
- Les frais de dossier non remboursables : 15€

Toute réservation est confirmée uniquement après réception d'un acompte correspondant à 40% du coût du chalet augmenté des frais de dossier de 15 € non remboursables en cas d'annulation.

Pour toute réservation intervenant moins d'un mois avant le début du séjour, la totalité du prix devra être payée lors de la réservation (les frais de dossier et la totalité du séjour).

Moyens de paiements

Nous acceptons les Chèques, Cartes Bancaires, Espèces, Virement, Chèque Vacances (Maximum de 500€ en chèque vacances au-delà une commission de 2% sera demandée).

L'acompte peut être payé par Carte de crédit en réservant en ligne, par virement, par Chèque à établir à l'ordre de Camping Vigna Maggiore ou chèques vacances sur demande.

Compte tenu de l'évolution du planning tout au long de l'hiver, il nous est impossible de vous garantir un numéro précis de location.

Caution

Une caution de 300€ vous sera demandée le jour de votre arrivée pour couvrir tout dommage éventuel dans votre chalet (par chèque ou carte bancaire uniquement). La caution par chèque vous sera restituée par courrier dans le mois ou détruite le jour du départ après un état des lieux.

L'état des lieux vous est remis le jour de votre arrivée, vous devez le compléter et nous le remettre au plus tard le lendemain de votre arrivée.

Cet état des lieux fait foi le jour de votre départ, tout problème doit être signalé par écrit sur l'état des lieux le jour de votre arrivée après quoi, il ne sera admis aucune contestation ou réclamation concernant une casse ou une dégradation.

Tout objet manquant, cassé ou endommagé sera facturé, nous vous invitons à le signaler à l'accueil et remplacer l'objet à vos frais.

La perte ou casse des clés ou du porte-clé sera facturée 100 Euros.

Le camping propose un service de ménage des bungalows pendant le séjour et en fin de séjour, sur demande auprès de la réception, au tarif de 45 € par intervention.

Assurance annulation

N'oubliez pas de souscrire une Assurance Annulation pour vous faire rembourser en cas d'imprévu (maladie, séparation, perte d'emploi, décès...) ainsi qu'une Assurance pour vos biens personnels, le camping déclinant toute responsabilité en cas de sinistre (vol, incendie, dégât des eaux...)

Les annulations, quelle qu'en soit la raison, ne donnent lieu à aucun remboursement, une fois versés, l'acompte et les frais de dossier restent acquis.

C'est pourquoi nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance annulation ou de régler votre séjour avec un moyen de paiement possédant une assurance.

- Plus de 180 jours avant le séjour : remboursement des sommes versées hors frais de dossier de 15€.

- Entre le 180e jour et le 101e jour avant le séjour : 50% du montant restant dû de la location ainsi que les frais de dossier seront facturés.

- Entre le 100e jour et le 61e jour avant le séjour : 75% du montant restant dû de la location ainsi que les frais de dossier seront facturés.

- Entre le 60e jour et le 31e jour avant l'arrivée : 85% du montant restant dû de la location ainsi que les frais de dossier seront facturés.

- Moins de 30 jours avant le séjour ou la non présentation : aucun remboursement, le montant total du séjour est dû.

- Dans tous les cas les frais de dossier ne sont pas remboursés.

Vous pouvez souscrire à notre assurance annulation lorsque vous effectuez votre réservation, attention celle-ci doit être souscrite dans le 48h suivant votre réservation.

Emplacements – Camping Caravaning

Vous pouvez réserver votre emplacement de camping par email en remplissant un formulaire que nous vous envoyons mais nous n'attribuons pas d'emplacement défini que ce soit en Tente, Caravane ou Camping-Car et quelle que soit la période y compris en haute saison.

En effet, notre camping étant très grand, il y a toujours de la place et nous vous recommandons d'arriver de préférence entre 10H00 et 13H00.

Des départs ont lieu chaque jour avant midi ce qui permet d'obtenir un roulement journalier d'emplacements et une liberté pour chacun de s'installer où il souhaite et de partir quand il le souhaite.

Infos pratiques – Dates d'ouverture

Un service d'accueil est à votre disposition pendant toute la période d'ouverture du camping, aux horaires de la réception.

- Bungalows de mi-avril à fin octobre (les dates peuvent varier selon les années).
- Camping Caravaning de mai à septembre (selon la fréquentation et la météo).

Date d'ouverture de nos services* :

- Bar/Restaurant : de fin avril à fin octobre (selon la fréquentation).
- Epicerie : de fin juin à début septembre (selon la fréquentation).
- Piscines : de mi-avril à fin octobre (en fonction de la météo).
- Espace Détente / SPA : De mi-avril à fin octobre.

**Les dates d'ouverture de nos services et piscines sont susceptibles de modification selon le temps et le taux de fréquentation*